

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
Transports

Direction générale de l'aviation civile

**Arrêté du 25 août 2020
modifiant l'arrêté du 21 février 2019 portant nomination au conseil médical de
l'aéronautique civile**

NOR : TREA2022206A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports,

Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles R. 410-4 à R. 410-13 ;

Vu le code des transports ;

Sur proposition du ministre de la défense en date du 4 août 2020 ;

Vu l'arrêté du 21 février 2019 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres du conseil médical de l'aéronautique civile fixée par l'arrêté du 21 février 2019 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

Le docteur Jean-François CATAJAR est nommé membre du conseil médical de l'aéronautique civile, sur proposition du ministre de la défense, en remplacement du docteur Serge CUEFF.

Son mandat expire le 16 mars 2022.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Transition écologique

Fait le 25 août 2020

Pour le ministre et par délégation
Le directeur général de l'aviation civile

P. GANDIL